



POUR TOUS LES LICENCIÉS DES CLUBS DE BASKET DE OC MONTAUBAN / JS BOISGERVILLY / US MEDREAC

ENGAGEMENT DANS LA VIE DU CLUB

La tenue de l'arbitrage ou de la table de marque, ainsi que la participation au transport des enfants pour les matchs est un engagement pris à la signature de la licence, la présence lors de ces convocations est obligatoire.

Si vous ne pouvez être présent pour assurer cette convocation, merci de vous faire remplacer dans la semaine, cela est **OBLIGATOIRE** pour la bonne organisation du club.

La caution ne sera pas reconduite cette année.

Néanmoins, en cas d'absence non-remplacée à l'arbitrage ou à la table, avant la rencontre en question, un match de suspension sera appliqué au licencié concerné, à la prochaine rencontre de son équipe.

Nous comptons sur votre implication et votre compréhension des enjeux liés à votre investissement dans le club.

Merci de votre compréhension, Sportivement,
Les Bureaux de l'Entente